



Ateliers DOCUMENT UNIQUE

POUR QUI ?

Entreprises adhérentes de moins de 20 salariés

POURQUOI ?

Vous aider à réaliser votre document unique d'évaluation des risques professionnels

COMMENT ?

- ◆ Un atelier de **2H30** en groupe réduit (8 participants maximum)
- ◆ Animation par des conseillers en prévention des risques professionnels
- ◆ Echanges autour de vos situations et problématiques d'entreprises
- ◆ Mise à disposition d'un outil informatique (trame Excel)

OÙ ?

Dans cinq sites AMETIF ST :

CERGY - PERSAN

ERMONT - ROISSY

SARCELLES

QUAND ?

Plusieurs sessions par an sur ces créneaux horaires :

09h - 11h30

14h - 16h30

Pour vous inscrire : [CLIQUEZ ICI](#)

Pour tout renseignement contacter : contact@ametif.org

- Pour participer aux ateliers chaque participants doit apporter un **ordinateur portable équipé du logiciel Excel**.
- Les ateliers se déroulent dans le strict **respect des gestes barrières**